

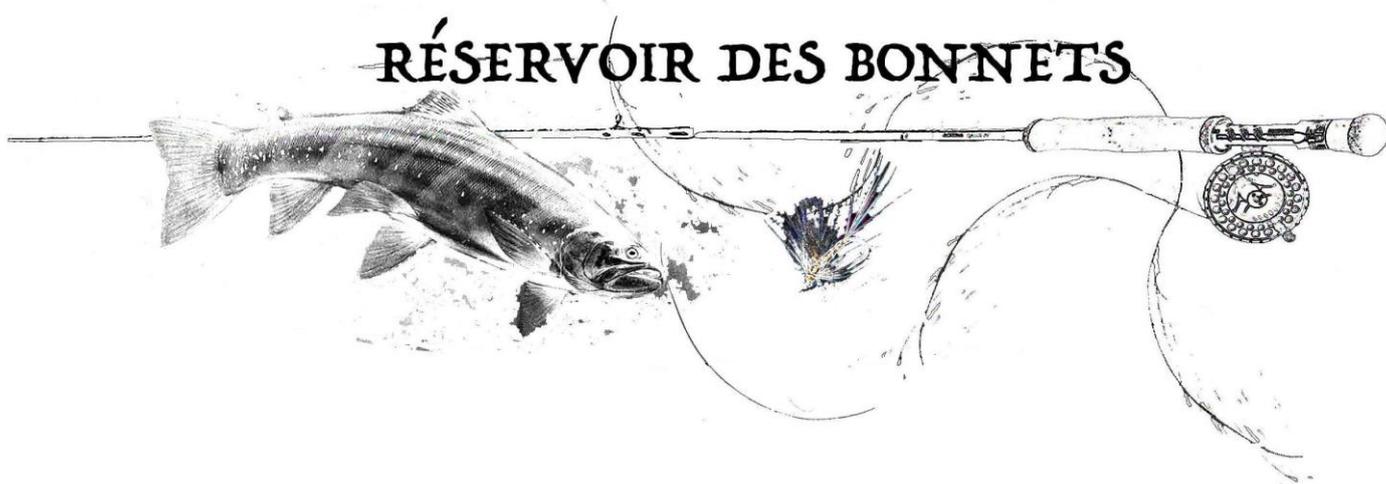


CHAMPIONNAT DE FRANCE RESERVOIR 2025

PROMOTION NATIONALE

Samedi 15 mars 2025

RÉSERVOIR DES BONNETS



INTRODUCTION

Le Club Mouche PASSION en partenariat avec le [Réservoir des Bonnets](#), et la [Ville de Muret](#) (31) ont le plaisir de vous accueillir pour cette manche du Championnat de France Réservoir – Promotion Nationale qui aura lieu le Samedi 15 mars 2025 au Réservoir des Bonnets.

LE RESERVOIR DES BONNETS

<https://reservoirdesbonnets.com>

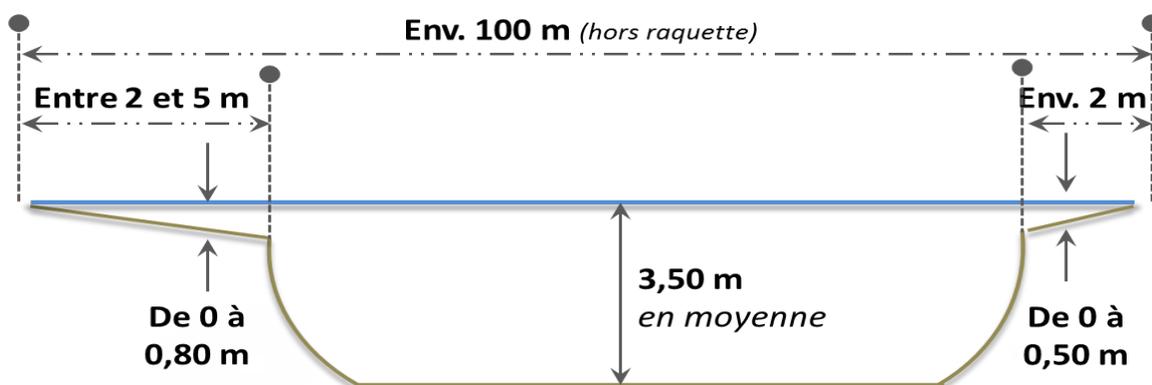
▪ Profil et Configuration

Le lac des Bonnets est un plan d'eau de 10 hectares dont environ 3,5 hectares ont été réservés pour la Pêche à la Mouche de la truite en Réservoir, le Réservoir des Bonnets (*et les 7 autres hectares étant dédiés à la Pêche aux Leurres / Mouches du Carnassier en No-Kill*). Les deux parties sont séparées d'un filet empêchant ainsi les Truites de basculer du coté Carnadrome.

Ce plan d'eau a la particularité d'avoir été creusé pour la pratique à haut niveau du Ski Nautique et présente donc une forme quasi rectangulaire de 1km de longueur pour 100m de large et une profondeur quasi uniforme de 3,50m–4,00m sauf sur une plage le long de ses berges comme



indiqué sur le schéma de profil
suivant :



Profil principal du Réservoir des Bonnets

▪ La pêche et le règlement

Le réservoir des Bonnets est exclusivement réservé à toutes les techniques de la Pêche à la Mouche en Réservoir et est entièrement No-Kill.

La pêche sera fermée la veille de la compétition afin de maximiser la « participation » des Truites.

▪ Empoisonnement

Pour cette saison 2024/2025, le réservoir des Bonnets ouvrira ses berges le 1^{er} novembre. 1800Kg de truites Arc-en-Ciel d'environ 0,8 à 1,2 kg (40-50cm) auront été déversées depuis l'ouverture. Dans la semaine avant la compétition, 300kg de truites seront à nouveau déversées afin de garantir une densité de truites suffisante. Au total, le jour de la compétition il y aura 2.1 tonnes de truites.

▪ Localisation et Accès

Situé à environ 20km au sud de Toulouse sur la commune de Muret, le Réservoir des Bonnets est facilement accessible depuis l'Autoroute A64 direction Tarbes depuis Toulouse, Sortie 34 LHERM/OX.

Adresse : Base de loisirs – Lac des Bonnets, Rue Jean Manuel Fangio 31600 – Muret Coordonnées GPS : 43.457667, 1.275827



- **Droit de pêche**

Le Réservoir des Bonnets est un lac privée et de ce fait ne nécessite pas la carte fédérale de pêche (ou timbre réciprocaire). Il suffit d'acquitter du droit de pêche journalier qui est inclus dans le tarif de l'inscription à cette Manche du Championnat de France Réservoir – Promotion Nationale.

LA COMPETITION

- Règlement pour la Compétition

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2025 en vigueur s'applique.

Le wading ne sera pas autorisé. En aucun cas le compétiteur devra être dans l'eau au risque d'être disqualifié pour la manche en question.

Les licences fédérales doivent être visées par le corps médical.

Il est demandé d'avoir au minimum 1 contrôleur « certifié » pour deux pêcheurs.

RAPPEL : Article 17.10. Toutes les mouches doivent être montées sur des hameçons simples sans ardillon ou ardillon parfaitement écrasé. Les mouches articulées, tandem, ne sont pas autorisées.

LES CONTROLES SERONT FREQUENTS

RAPPEL : Article 19.5. Il est interdit de mettre sa ligne (soie, bas de ligne) ou une mouche dans l'eau avant le début de chaque rotation.

- Nombre de Participants

Le Réservoir des Bonnets permet d'accueillir jusqu'à 34 compétiteurs et donc confortablement les 30 Compétiteurs de ce Championnat de France Promotion Nationale. Il faut prévoir un contrôleur pour 2 compétiteurs.

- **Postes et Rotations** 30 postes, sans la partie le long du grillage.

Le Lac des Bonnets est constitué de deux Lignes et d'une « Raquette ».



Il y aura **8 Manches de 45 minutes** chacune. Les Rotations entre deux manches sont de **15 mn**.

Les horaires sont les suivants :

Dimanche matin		Déjeuner	12h15 - 13h15	Dimanche après-midi	
Manche n°1	8h15 - 9h00			Manche n°1	13h30 - 14h15
15 mn de rotation				15 mn de rotation	
Manche n°2	9h15 - 10h00			Manche n°2	14h30 - 15h15
15 mn de rotation				15 mn de rotation	
Manche n°3	10h15 - 11h00			Manche n°3	15h30 - 16h15
15 mn de rotation				15 mn de rotation	
Manche n°4	11h15 - 12h00			Manche n°4	16h30 - 17h15

- **Tirage au Sort**

Le « Tirage au sort » sera organisé au préalable par les organisateurs et validé par les responsables de la Commission sport.

- **Classement**

Le classement s'établira selon les règles en vigueur dans le règlement FFPS Mouche 2025 notamment dans ARTICLE 31: CLASSEMENTS / 31.1. Classement par compétition.

- **Programme du WE**

Samedi 15 mars 2025 :

L'accueil des participants sera organisé sur place à partir de **7h00**.

A **7h30**, un briefing sera fait afin de s'assurer que tous les participants, y compris les contrôleurs, clairement soient informés sur le déroulement et le règlement en vigueur.

A **7h45** Départ vers les postes avec au préalable la remise des fiches de marques et des goulottes.

A **8h15** sonnera le début de la compétition et de la Manche n°1, 1^{ère} Manche de la matinée.

A **12h00** sonnera le début de la pause Déjeuner sur place qui durera 1 heure et 15mn. Le déjeuner sera organisé par le « Réservoir des Bonnets » sur place.

A **13h15** départ vers les postes pour les manches de l'après-midi.

A **13h30** sonnera le début de la Manche n°5, 1^{ère} manche de l'après-midi.

A **17h15** sonnera la fin de la Manche n°8.

A **18h15** Proclamation des Résultats accompagnés de la remise **des récompenses pour le Podium et le PGP.**

INSCRIPTION ET TARIFS

- Tarifs

Le petit-déjeuner et le repas de midi pour les compétiteurs et contrôleurs servis sur place sont inclus dans les frais d'inscription de 65€ réglés à la FFPS. Les droits de pêche sur le Réservoir des Bonnets sont inclus dans les frais d'inscription réglés à la FFPS.

Néanmoins un supplément de 30€ est demandé pour le petit-déjeuner et le repas de midi d'une personne accompagnante non arbitre. Ce supplément accompagnant non arbitre sera à réserver auprès des organisateurs par email et sera à régler sur place.

Merci de signaler toute allergie alimentaire par email à l'organisateur pour que le cuisinier prépare un plat spécial pour vous.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mouche Passion : (par email de préférence)

philippe.ayzac@gmail.com Mob: 06 88 60 62 55

LISTE DES HOTELS sur Muret

Hôtel Clément Ader

Recommandé : à 10mn en voiture du Réservoir et à env. 1km de la Salle Henri LAFORGUE où se tiendra le Dîner de Gala

www.hotel-clement-ader.fr

70, Avenue Jacques Douzans, 31600 Muret

05 34 46 06 86

Fasthôtel

www.fasthotel.com

zac Portes de Muret, Impasse Jacques Monod, 31600 Muret

05 34 48 10 03

Restaurant Hôtel Occitania

www.hotel-resto-muret.com

5, Rue des Périoies, 31600 Muret

05 61 56 90 90

Le Moulin de Rudelle

www.moulinderudelle.com

130, Rue de Gagin, 31600 Muret

05 61 08 54 51